

## COMITE DIRECTEUR DU 5 OCTOBRE 2020

### Visioconférence à 19h30

**Présents** : Rémi Bousquet, Josy Brégal, Jean Christophe Cabirol, Alexandre Delcassé, Monique Espi, Muriel Lebreuil, Philippe Legeay, Jean Pierre Lherm, Aude Lusetti, Bénédicte Maziers, Jean Charles Olivan, Henry Piton, Luc Poncelet, Marie Sabah, Delphine Sigal, Xavier Smith

**CTS** : Colard Michel, Julien Housset, François Meurillon

**TSR** : Nicolas Finez

Absents : Ercolessi Delphine, Christophe

Absents excusés : Claude Tronel – Michel Lestrade

#### 1. Validation du compte rendu

Le compte rendu du 18 juillet est validé

#### 2. Assemblées générales

La FFA dans son courrier daté du 23 septembre demande aux structures déconcentrées de désigner des représentants lors de leurs assemblées générales. La ligue doit organiser une AG avant le 27 novembre pour désigner ses représentants à l'AG électorale de la FFA.

La ligue va donc organiser une assemblée générale ordinaire pour désigner ces représentants et une assemblée générale extraordinaire afin de pouvoir organiser des AG en dématérialisé, à l'exception de l'AG électorale, hors contexte particulier de la COVID.

A l'heure actuelle des ordonnances apportent des dérogations temporaires et exceptionnelles pour permettre la tenue d'Assemblée Générales quelles qu'elles soient de manière dématérialisée si l'organisation en présentiel n'est pas possible sur le lieu de convocation de l'Assemblée Générale.

Pour la désignation des représentants, la ligue devra se doter d'outils qui permettent le vote anonyme car il s'agit de la désignation de personnes.

La question est posée aux membres du comité directeur pour savoir qui souhaite représenter la ligue : Luc Poncelet, Aude Lusetti et Xavier Smith

La date arrêtée est le **vendredi 13 novembre 2020 à 19 heures** – Un lien pour se connecter à la plateforme de visio-conférence ZOOM sera envoyé aux personnes qui auront renvoyé le pouvoir de représentation de leur association, leur permettant de voter.

L'invitation est à faire cette semaine, accompagnée d'un modèle de pouvoir. Ce document devra contenir tous les renseignements nécessaires pour la connexion (adresse mail et portable pour pouvoir joindre la personne en cas de soucis). Le pouvoir doit être retourné 8 jours avant l'assemblée générale comme spécifié dans les statuts.

### 3. Actualités des commissions

- Commission financière

Luc Poncelet : la ligue va recevoir 8000 € de la FFA au titre de mesures exceptionnelles post COVID et permettre la conduite des projets et la promotion des pratiques. Cette aide fédérale sera également versée aux comités départementaux et aux clubs ayant déposé une demande à l'ANS.

Plan littoral 21 :

La ligue a reçu la notification et la convention pour permettre le versement de la subvention de 50 000 €.

Julien Housset propose d'acheter des bateaux courts (solo et double) et d'attendre pour l'achat de quatre. Le dossier a été déposé en mettant en avant deux axes, le développement de la formation des pratiquants et le beach rowing et un second axe sur le soutien au développement des randonnées labellisées. Dans un premier temps ce choix permet d'équiper plus de club et de se doter de l'équipement nécessaire pour organiser des compétitions de beach rowing.

Delphine pose la question de l'attribution de ce matériel : quelles en seront les règles ?

Julien répond qu'il a d'ores et déjà commencé à travailler sur ces règles, il a fait le tour des clubs (licenciés, pratique mer, formation) et propose une convention d'objectif qui sera proposée aux clubs qui se verraient attribuer ce matériel. Les clubs devront s'engager à participer aux championnats. Il faudra que les clubs s'engagent à mettre le matériel à disposition lors des beaches.

Delphine pose la question du matériel pour les beaches.

Julien lui répond qu'il avance sur sa liste, ainsi que sur les fournisseurs.

- Commission sportive

Point sur les opens indoor

Luc Poncelet : Dans le contexte actuel, la commune de Villemur n'autorise pas l'indoor sous sa forme complète. Si les choses s'améliorent l'open pourrait se tenir à huit clos. Il a échangé

avec Maxime Dalmon qui, de son côté, souhaite maintenir la manifestation et se réserver de l'annuler 15 jours avant.

La discussion est lancée sur la possibilité de maintenir cet évènement : demande t-on aux clubs de faire chez eux ?

Bénédicte : Soit huis clos soit chacun chez nous et à voir comment

Michel : Le huis clos c'est compliqué à gérer. Il faut gérer les concurrents avant et après la compétition.

François : Le Pôle fera l'évaluation au pôle, dans le contexte actuel, et pour des raisons sanitaires évidentes et éviter ainsi de multiplier les risques de propagation du virus.

Il est décidé que Nicolas et Bénédicte travaillent sur une potentielle solution d'indoor en version dématérialisée.

Pour Julien : Nous maintenons la programmation telle quelle, et 15 jours avant nous déciderons ou pas d'organiser la manifestation en dématérialisée.

Rémi site un logiciel utilisé par les crossfiteurs (Wodproof) qui permettrait d'enregistrer les performances.

Pour la journée du huit : Luc Poncelet demande à Montauban si le club peut organiser cette journée, l'aviron Toulousain ne peut plus le faire au regard des contraintes sanitaires.

Stages de zone : François Meurillon a un doute sur l'état de forme des rameurs

Pour Michel, tout le monde a repris l'entraînement

- Commission banc fixe (Muriel Lebreuil)

Le championnat d'aviron à banc fixe s'est bien déroulé, côté étang vu les creux de 1,5 mètres côté mer. Barcarems remercie la ligue pour la mise à disposition des arbitres et son aide pour les médailles.

A la suite du championnat, d'autres étapes du championnat du Roussillon se sont déroulées à Argelès, Banyuls et Collioure.

Delphine pose la question des avants programmes

Muriel lui répond qu'il n'y en a pas.

Pour Delphine, la question était posée en vue d'une valorisation de ces régates.

Le comité directeur est favorable à la valorisation de ces activités pratiquées par des clubs affiliés, cela nécessitera d'avoir des personnes ressources pour prendre des photos, les résultats pourraient également figurer sur le site de la ligue.

Muriel soumet au comité directeur une modification de la commission banc fixe pour validation. Les nouvelles entrées proposées sont celles de Nicole Bassède et Andréa Roig Codina

Le but est d'incorporer des personnes qui souhaitent s'investir au sein de la commission et s'investissent pour la pratique à banc fixe.

- Commission loisir (Monique Espi)

L'appel à candidatures pour « Ramons chez nos voisins » a été lancé.  
Un COPIL « Coups de pelles en Occitanie » s'est tenu début septembre.  
Elle souhaite que cette manifestation soit inscrite au calendrier de la ligue.  
Luc Poncelet indique qu'il faudra renvoyer les dossiers aux préfetures.

#### 4. Autres points abordés

Luc informe le comité directeur de la demande de Maxime Dalmon qui souhaite une exonération sur la part ligue sur les licences jeunes. Le comité directeur se demande en quoi 6€ peuvent peser sur le coût d'une licence, encore faut il que cela bénéficie bien au bénéficiaire final (à savoir le licencié).

Il est également rappelé que la licence ne couvre pas le coût de la pratique et que la ligue a des frais, comme notamment le salaire du TSR.

Pour Jean Pierre Lherm, les cotisations ne sont pas chères comparées au coût de la pratique. Au sein du CNGC, le nombre d'initiation ne cesse de croître. Le système suivant est mis en place et fonctionne très bien. Les initiations sont payantes. Si la personne adhère par la suite, le coût de l'initiation est déduit de la cotisation annuelle.

Pour l'ensemble du comité directeur, l'inquiétude est ailleurs ; Gardons nos clubs ouverts.

Jean Pierre Lherm revient sur son contact avec AssoConnect (contact pris dans le cadre de son club et qu'il a étendu à la ligue)

La FFA prendra en charge l'adhésion en 2021 et 2022. Cette plateforme permet de gérer les adhérents d'un club ou les clubs de la ligue : gestion des adhésions, possibilité de faire des mailings.

Xavier Smith l'utilise pour l'AT, il pense que c'est pas mal. il existe une passerelle avec le site de la FFA. Par contre, pour le paiement en ligne son prestataire actuel prélève une commission inférieure.

Jean Christophe l'utilise également pour son club, cela permet de gérer la boutique en ligne également.

François Meurillon intervient pour le Pôle ; les bons résultats ont été valorisés dans une newsletter. Il souhaiterait que la ligue diffuse ce document aux clubs.

Delphine lui répond que les newsletters antérieures sont sur le site de la ligue et que les newsletters récentes y seront publiées (<https://www.avironoccitanie.fr/le-pocircle.html>)

A propos de la section universitaire, Luc Poncelet demande à François de proposer un calendrier et une procédure pour la gestion des inscriptions, le processus de sélection et l'intégration.

François a également eu un échange avec Pascal Touron au sujet du pôle espoir à Bergerac. Les deux pôles doivent travailler de manière complémentaire. Ces deux pôles n'ont pas la même vocation. Il serait pertinent d'organiser des rassemblements entre les deux pôles pour améliorer la synergie.

Pour clôturer ce comité directeur, Nicolas Finez le nouveau TSR de la ligue se présente.  
Bienvenue à Nicolas.